

Direction de l'Éducation
et de la Réussite de la
province Sud

55 rue Georges
Clémenceau
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 49 42
82.12.13

Télécopie :
20 30 20

Courriel :
emmanuel.blum@provin
ce-sud.nc

Affaire suivie par
Emmanuel BLUM

Nouméa, le 07/07/2026

Le bureau des collèges et des moyens

à

Monsieur le Directeur de la société

Email :

Objet : Collège Louise Michel – Travaux de remplacement des gouttières et des naissances de descentes d'eaux pluviales (DEP)

Annexe : Plan de positionnement.

Monsieur le Directeur,

La direction de l'éducation et de la réussite de la province Sud procède actuellement à une consultation pour la réalisation des prestations suivantes :

GOUTTIÈRES ET NAISSANCES DE DESCENTES D'EAUX PLUVIALES (DEP)

- Dépose des gouttières existantes en zinc, sur un linéaire total d'environ 125 mètres ;
- Fourniture et pose de gouttières neuves en zinc, de dimensions et section adaptées à l'existant, à relever sur site par l'entreprise ;
- Remplacement à l'identique des naissances de DEP cassées ou rouillées ; le nombre exact sera à établir par l'entreprise lors de la visite de site ;
- Les descentes d'eaux pluviales (DEP) elles-mêmes ne sont pas à remplacer, sauf identification d'une dégradation avérée lors de l'intervention ; prévoir toutefois la reprise et la refixation de certaines DEP si nécessaire lors de la visite de site ;
- Remplacement de tout élément de gouttière ou de naissance rouillé ou endommagé identifié en cours de chantier ;
- Les travaux de dépose et de pose des gouttières et naissances devront être réalisés conformément au DTU 40.5 (couvertures – évacuation des eaux pluviales) ;
- Les fixations et crochets neufs devront être en acier galvanisé ou inox, afin de prévenir toute reprise de corrosion ;
- L'entreprise devra assurer l'évacuation et le traitement des gouttières et naissances déposées, à sa charge.

Les travaux devront être réalisés durant les vacances scolaires du mois d'août 2026.

L'entreprise devra tenir compte dans son offre des moyens d'accès en hauteur (échafaudage, nacelle, etc.), adaptés à la configuration du bâtiment.

Les abords du chantier (façades, menuiseries, espaces extérieurs) devront être protégés pendant toute la durée des travaux.

Les offres seront analysées sur la base du seul critère du prix.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours.

Compte tenu de la nature des prestations objet de la présente consultation et des contraintes techniques liées aux travaux, une visite du site est fortement recommandée préalablement à la remise de l'offre.

Une visite est organisée le **15/07/2026 à 9h00**. Les candidats souhaitant y participer doivent impérativement s'inscrire par courriel à l'adresse **des.gestion-college@province-sud.nc** au plus tard le **10/07/2026 à 16h00**.

Les candidats sont réputés avoir pris connaissance de l'ensemble des contraintes liées aux lieux d'exécution des prestations et en avoir tenu compte dans leur proposition.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation.

Si cette prestation vous intéresse, votre offre devra parvenir à la direction de l'éducation et de la réussite au plus tard le **27/07/2026 à 16h00** par courriel à l'adresse suivante : **des.gestion-college@province-sud.nc**.

Votre offre devra comporter les mentions suivantes :

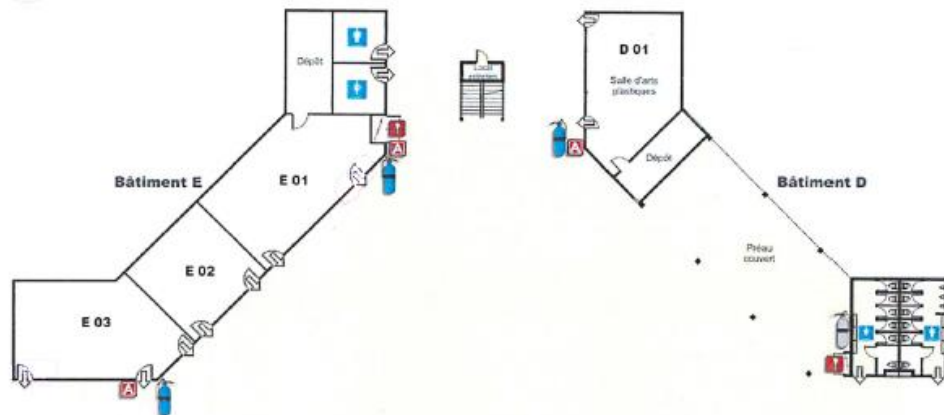
- Nom de l'entreprise ;
- Numéro RIDET ;
- Montant HT, TGC et TTC (ou la mention « Franchise en base – TGC non applicable » le cas échéant) ;
- Durée de la ou des garanties, y compris la garantie décennale applicable à cet ouvrage ;
- Délai d'approvisionnement et délai de réalisation des travaux.

Dans l'hypothèse où votre offre serait retenue, il est recommandé de joindre dès la remise de l'offre les documents suivants afin de faciliter l'instruction du dossier :

- Attestation CAFAT relative aux cotisations CAFAT ou RUAMM correspondant au dernier trimestre exigible ;
- Attestation fiscale réglementaire en vigueur ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle et décennale à jour ;
- Extrait RIDET ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).

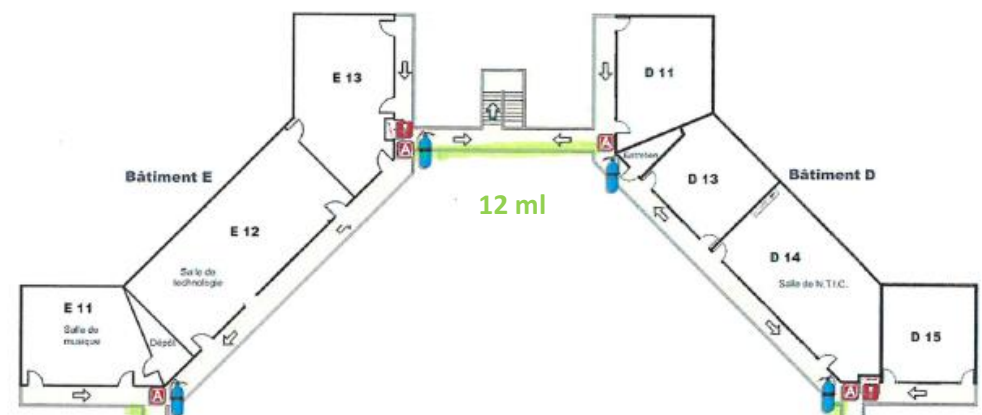
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

COLLEGE LOUISE MICHEL



REZ-DE-CHAUSSEE

Cour de récréation



1er ETAGE

Vide sur cour de récréation

